

# Potentiel de croissance des titres bancaires; sécurité d'un CPG

CPG Sélect BMO<sup>MD</sup>



Février 2012 - Série 58

<b>Durée</b>	3 ans
<b>Placement minimal</b>	1000 \$
<b>Taux de rendement maximal pour la durée</b>	10,50 % (3,50 % annuellement*)

Protection complète du capital

## Aperçu

Ce CPG à moyen terme est une façon de participer au potentiel de croissance des titres de banques canadiennes, sans risquer de perdre votre capital initial. Il offre un potentiel de rendement lié à l'évolution de l'indice S&P/TSX des banques.

## Portefeuille de référence

### Indice S&P/TSX des banques

Constitué des titres suivants :

Banque de Montréal  
Banque Canadienne Impériale de Commerce  
Banque Royale du Canada  
Banque Scotia  
Banque Toronto-Dominion  
Banque Nationale du Canada  
Banque Laurentienne du Canada  
Banque Canadienne de l'Ouest  
Home Capital Group Inc.  
Genworth MI Canada Inc.

## Ce CPG vous convient-il?

Ce CPG pourrait vous convenir si vous :

- ✓ souhaitez diversifier votre portefeuille en y ajoutant un placement à moyen terme;
- ✓ désirez que votre capital soit protégé;
- ✓ acceptez de renoncer à un rendement garanti pour bénéficier d'un potentiel de rendements supérieurs liés aux marchés;
- ✓ n'aurez pas besoin de retirer votre argent avant l'échéance.

## Principaux avantages

Ce CPG est un excellent moyen de participer au potentiel de rendement des titres bancaires canadiens, sans risquer de perdre votre capital initial.

- ✓ Protection du capital – Votre placement initial vous est remis en entier à l'échéance du CPG
- ✓ Potentiel de rendement supérieur lié au rendement de l'indice S&P/TSX des banques
- ✓ CPG conçu en partenariat avec BMO Marchés des capitaux<sup>MD</sup>, chef de file dans la création de solutions de placement novatrices
- ✓ Garanti par la Banque de Montréal
- ✓ Admissible à la protection de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), jusqu'à concurrence de la limite applicable

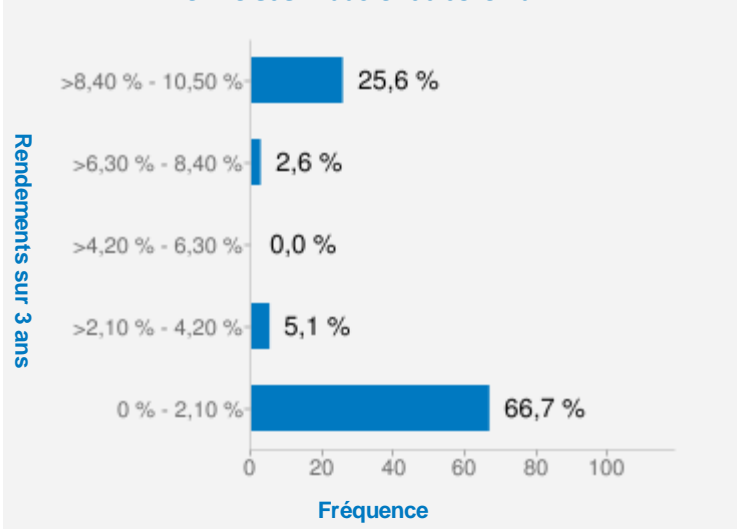
# Potentiel de croissance des titres bancaires; sécurité d'un CPG

CPG Sélect BMO<sup>MD</sup>

## Résultats hypothétiques

Ce graphique illustre les rendements hypothétiques du CPG Sélect BMO. L'axe vertical représente des fourchettes de rendements hypothétiques du CPG sur 3 ans exprimés sous forme de pourcentages, et l'axe horizontal représente la fréquence à laquelle (ou le nombre de fois que) le CPG aurait, de façon hypothétique, généré un rendement dans une fourchette donnée. Les calculs supposent que le portefeuille de référence est le même que celui de la série actuellement offerte; que le taux de rendement maximal pour la durée utilisé pour calculer les rendements est le même que celui de la série actuellement offerte; que les CPG sont émis mensuellement durant la période indiquée; que la date d'émission correspond au dernier jour ouvrable du mois d'émission; et que la date de calcul de chacune des séries correspond à la troisième date anniversaire de l'émission. *Veillez noter que le rendement antérieur des marchés n'est pas indicatif de leur rendement futur.*

CPG émis entre août 2005 et octobre 2008 et venant à échéance entre août 2008 et octobre 2011



## Pour communiquer avec nous

Passez à votre succursale de **BMO Banque de Montréal<sup>MD</sup>** pour parler à un professionnel en placement

Consultez notre site Web au [bmo.com/cpgprogressif](http://bmo.com/cpgprogressif)

Appelez le Centre contact clientèle de **BMO Banque de Montréal**, au 1-877-225-5266

Le CPG Sélect BMO est émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garanti par la Banque de Montréal. Le montant en capital d'un CPG Sélect BMO est garanti et remboursable à l'échéance, mais il n'y a aucune garantie que vous toucherez un rendement lié à la performance de l'indice sous-jacent. Le taux de rendement payable pour la durée, le cas échéant, correspond au rendement du portefeuille de référence et ne peut être inférieur à zéro ni supérieur au taux de rendement maximal pour la durée. Le rendement du portefeuille de référence, le cas échéant, est déterminé sans égard aux dividendes ou aux distributions versés sur les titres de l'indice et correspond à la variation en pourcentage de la valeur de l'indice du portefeuille de référence. Le taux de rendement pour la durée n'est pas un taux de rendement annuel, mais le taux de rendement établi sur la durée entière du CPG. Si des perturbations du marché ou d'autres circonstances spéciales ont une incidence sur le calcul du rendement, l'agent de calcul peut reporter ou rajuster le calcul ou le paiement des intérêts, remplacer l'indice sous-jacent ou un titre le composant ou déterminer la valeur estimative de l'indice sous-jacent ou d'un titre le composant, ou déterminer autrement le montant des intérêts devant être versés, le cas échéant. Le taux de rendement, le cas échéant, est calculé en fonction de l'augmentation de valeur de l'indice sous-jacent, et non du rendement total de l'indice sous-jacent. Vous pouvez obtenir les modalités du CPG Sélect BMO dans n'importe quelle succursale de BMO Banque de Montréal. Vous ne pouvez pas inclure le CPG Sélect BMO dans votre REER si l'échéance du CPG est postérieure à la date limite de conversion de votre REER en FERR.

<sup>MD</sup> Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

« S&P » est une marque de commerce de McGraw-Hill Companies, Inc. « TSX » est une marque de commerce de TSX Inc. La Banque de Montréal est un usager sous licence de ces marques. Le CPG Sélect BMO n'est ni commandité, ni cautionné, ni vendu ni promu par Standard & Poor's ou par la Bourse de Toronto, qui par ailleurs ne font aucune déclaration sur la pertinence d'investir dans ce placement.

\* Non composé.